

Informations de base

2002/0043(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Directive

Immigration clandestine et traite des êtres humains: titre de séjour
délivré aux victimes

Subject

7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas
7.10.08 Politique d'immigration
7.30.30.02 Lutte contre la violence, la traite des êtres humains et le trafic
de migrants

Procédure terminée

Acte final

[Directive 2004/0081](#)
[JO L 261 06.08.2004, p. 0019-0023](#)

[Résumé](#)